



Le 26 septembre 2017

Bonjour à toutes et à tous.

Notre initiative s'inscrit pleinement dans la journée nationale de mobilisation et d'action des retraités-es du jeudi 28 septembre 2017. Certes nous sommes en avance, dans notre département elle se déroule aujourd'hui car nous organisons la 12^{ème} fête des retraités-es au parc de Fabregoules les 27 et 28 septembre.

Notre rassemblement d'aujourd'hui est la continuité du mouvement lancé en juin 2014 par 9 organisations syndicales et associations (UCR-CGT, UCR-FO, CFTC, CFECGC, FSU, FGR-RA, LSR, Ensemble & solidaires-UNRPA), et fait suite à la consultation par vote qui s'est déroulée entre le 11 et 17 septembre 2017. Initialement ce mouvement était fondé sur la question du pouvoir d'achat des personnes retraitées et la revalorisation des pensions mais vient s'y rajouter la nouvelle mesure fiscale qui va impacter nos pensions, la hausse de la CSG de 1,7%.

Nous nous retrouvons sur la place Antonelle, qui était le premier Maire d'Arles précurseur de la démocratie participative, Mr Macron devrait s'en inspirer lui qui pratique et applique des politiques autoritaire, coercitive et liberticide. Les CRS ont empêché les chauffeurs routiers en grève depuis le 25 septembre de manifester. Nous sommes devant la permanence de Madame la Député pour exprimer notre mécontentement quant aux politiques antisociales de l'exécutif dirigé par Monsieur Macron. Nous avons sollicité Madame la Député pour que nous la rencontrions mais la seule réponse est un entretien avec l'attaché parlementaire. Il est vrai que lorsque les députés de la majorité gouvernementale renoncent à leur pouvoir législatif et délèguent à l'exécutif qui agit par ordonnances, il est difficile de se présenter aux citoyens alors que l'on s'est soumis en ne respectant pas les fondements de la République quant à la séparation des pouvoirs.

Les lois de finance et de la sécurité sociale vont être débattues par les députés et d'ore et déjà nous savons sans surprise qu'elles seront votées pour appliquer le programme ultralibéral correspondant aux demandes du MEDEF.

Toutes ces mesures ont pour objectif l'application des directives du patronat et de l'Europe. Elles seront votées et ont pour objectifs la casse du contrat social et de notre modèle social mais aussi la destruction de toutes les garanties collectives.

Ils veulent détruire la sécurité sociale et surtout supprimer les cotisations patronales qui sont la part du salaire socialisé en les remplaçant par l'impôt comme la CSG.

Le constat est alarmant et dans la continuité des gouvernements Sarkozy et Hollande :

Privatisation des services publics.

Démantèlement larvés des services de santé et hospitaliers. Projet de la fermeture du SMUR à l'hôpital d'Arles les agents de l'hôpital d'Arles médecins, infirmiers, ambulanciers, se sont engagés dans un mouvement de lutte contre ce projet.

Attaque financière contre les établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes.

Baisse des enveloppes financières d'aide à la personne à domicile.

Baisse des indemnités chômage

Baisse des allocations logements et de l'APL.

Suppression des emplois aidés

Baisse de 13 milliards d'euros des dotations de fonctionnement des collectivités locales.

Maintien des exonérations des cotisations patronales alimentant ainsi le déficit de la sécurité sociale.

Suppression de l'ISF pour les valeurs mobilières c'est à dire non prise en compte des actions et obligations qui représentent 90% du patrimoine des plus riches..

Gel des pensions des retraités-es depuis 2013.

Augmentation de la CSG de 1,7% sur les pensions des retraités-es.

Diminution de 20% des crédits pour la cohésion sociale et de la politique de la ville.

Suppression de 120 000 emplois de fonctionnaires....

La liste n'est pas exhaustive car nous savons que le gouvernement et Mr Macron ont d'autres projets et notamment de nouvelles mesures contre la protection sociale :

Le report de l'âge de départ à la retraite d'un an.

Le décalage de la revalorisation des pensions au 1 er novembre

Sans compter toutes les autres mesures liées aux droits au départ et aux montants des pensions à l'issue du départ en retraite.

Nos revendications :

En 2017 suite à une enquête organisée par les syndicats près de 12 000 retraités se sont exprimés. Il en ressort que 80% des personnes indiquent que leur situation financière s'est dégradée. Nos pensions sont gelées depuis 2013. Suite à des accords avec des partenaires sociaux que nous ne citerons pas, les augmentations des pensions suivent les courbes de l'inflation mais diminuée de 1% cela veut dire que si l'inflation est de 2% l'augmentation des pensions sera de 1%.

Accords de dupe car cela consiste à cumuler la baisse des pensions par rapport à l'inflation à raison de moins 1 % chaque année. C'est ainsi que depuis 2013 nos

pensions ont augmentée de 0,1% ..

La France 5ème puissance mondiale compte désormais 9 millions de personnes vivant sous le seuil de pauvreté. Ce sont plus de 500 000 retraités-es qui sont allocataires du minimum vieillesse soit 800 € par mois .Les seuils de pauvreté sont de 1015 € par mois pour une personne seule et à 1523 € pour un couple, 40 % de la population retraitée.est concernée.

Emmanuel Macron a déclaré« *Les pauvres d'aujourd'hui sont souvent moins les retraités que les jeunes. Je leur demande donc, pour les plus aisés, un effort* ».Le premier ministre affirme que les retraités-es les plus aisés sont ceux dont la pension est égale ou supérieure à 1198 € pour une personne seule et 1800 € pour un couple par mois. Ils subiront l'augmentation de la CSG. Le premier ministre définit ainsi un nouveau seuil de richesse, de qui se moque-t-on ? Demander un effort aux retraités c'est ignorer qu'ils n'ont cessé de faire des efforts : pensions gelées depuis 4 ans, fiscalité alourdie, et ils participent toujours plus nombreux aux activités d'aide et d'assistance en lieu et place de l'Etat , ils aident leurs enfants touchés par le chômage et une précarisation grandissante.

Le gouvernement a confirmé que les pensions seraient revalorisées à hauteur de 0,8 %, soit une augmentation de 5 euros à 13 euros par mois. Mais le compte n'y est pas ! En effet, si l'on applique le dispositif actuel sur la période courant du 1er avril 2013 au 1er octobre 2017, c'est une revalorisation de 1,8 % qui devrait intervenir. Ajoutons à cela que, selon nos informations, les retraites complémentaires ne seraient toujours pas revalorisées pour la quatrième année consécutive.

Nous revendiquons que les pensions soient revalorisées. En 12 ans nous avons perdu 20% de notre pouvoir d'achat. Pas une pension inférieure au SMIC et à 75 % du salaire.

Nous revendiquons que nos pensions soient indexées sur l'augmentation des salaires.

Nous revendiquons la suppression de l'augmentation de la CSG car maintenue, elle aura de graves répercussions sur le montant de nos pensions : La CSG augmentera passant de 6,6% à 8,3% soit une augmentation de 25 % pour les pensions égales ou supérieures à 1200 € pour une personne seule et 1800 € pour un couple.

Ce qui représente une perte de .

300 € par an pour une pension de 1200 € par mois

312 € par an pour une pension de 1500 € par mois

408 € par mois pour un pension de 2000 € par mois

Les retraités vont payer à la place des patrons les salariés n'auront pas d'augmentation de salaire mais seront exonérés des cotisations maladie et chômage. L'Etat compensera ce manque à gagner pour la protection sociale en ponctionnant les retraites et les salaires et en augmentant la CSG.

Ces mesures opposent les générations entre elles, elles tentent de créer un conflit entre les générations. Non Mr Macron. votre stratégie de culpabilisation ne fonctionnera pas, les jeunes ne sont pas dupes. vous n'arriverez pas à générer des tensions entre actifs et salariés et entre parents et enfants et petits enfants.

Messieurs Macron et Gattaz, vous prétextez que les caisses de l'Etat sont vides et que les entreprises ont trop de charges et de contraintes, c'est un mensonge éhonté.

Les riches s'enrichissent, les pauvres s'appauvrissent, le pays régresse alors que les richesses sont produites par les travailleurs et non les nantis du CAC 40.

De 1996 à 2016 le montant total des 10 plus grandes fortunes françaises a été multiplié par 12, alors que pendant ce temps le produit intérieur brut du pays n'a même pas été multiplié par 2. Cela signifie que les profits ne bénéficient pas à l'investissement, donc pas à l'emploi, mais à une poignée d'actionnaires déjà immensément riches. Prendre aux pauvres pour donner aux riches c'est sacrifier l'économie du pays et son avenir.

Mr Macron quels sont les résultats de votre cadeau au patronat des 40 milliards supposés créer 1 million d'emplois. Vous avez offert l'argent des salariés, des contribuables, sans évaluation, sans contrat, et sans remboursement. Le constat est que le nombre des sans emplois ne cesse d'augmenter. Votre échec démontre que votre politique ultralibérale est une régression sociale et économique et vous venez nous donner des leçons de morale entre les générations. Vous faites de la politique comme Tartuffe Mr Macron.

Votre réforme de l'ISF consiste à faire un cadeau de 4 milliards aux plus fortunés de notre pays.

La fraude et l'évasion fiscale sont évaluées à 40 milliards € auxquels il faut rajouter 80 milliards de fraude à la TVA.

En 2015, 11 des 50 contribuables fortunés recensés par la DGFIP n'ont pas payé d'ISF, les autres ayant vu leur contribution sensiblement allégée. Au total, 21,2 millions d'euros d'ISF ont été payés par ces 50 contribuables, alors que le montant initial était de 219,6 millions. On peut citer Bettancourt et Pineau. Le montant de cette évasion correspond à la quasi totalité du montant global de la baisse de l'APL de moins 5 € par mois pour les familles

Encore et encore plus de cadeaux pour les entreprises avec notre argent. Mr Macron veut utiliser les 20 milliards € des provisions des régimes de retraites pour l'investissement des entreprises via les fonds de pensions spéculatifs. Le pire est à craindre pour nos retraites. Mr Macron devrait regarder vers les Etats Unis où les fonds de pensions sont au bord de la crise suite à des spéculations et ne pourront assurer le paiement des pensions à des millions d'agents territoriaux.

La Cgt propose de véritables réformes :

Le redressement de notre économie passe par une répartition des richesses qui favorise les investissements et le pouvoir d'achat des salariés, des jeunes et des retraités et crée des emplois.

Redistribution aux salariés et aux entreprises pour l'investissement des 75,8 milliards de dividendes que se sont partagés les plus fortunés en 2016.

La Cgt a démontré qu'il était possible d'équilibrer le financement des régimes de retraites sur la base d'une augmentation des cotisations de 1,36% à l'ARCCO et de 2,6% à l'ARGIC supportée à 90 % par les employeurs. D'autre part la CGT introduit la modulation des cotisations, les entreprises à fort taux de main d'œuvre (ne seraient pas concernées artisans et TPE). Le projet CGT préconise l'élargissement de l'assiette de cotisations à l'intéressement et à la participation.

Les réformes de Mr Macron sont celles dictées par le MEDEF et les rentiers financiers .

C'est par la mobilisation et la lutte de toutes et tous que nous pourrions faire front et empêcher ces lois antisociales. Nous avons déjà gagné des combats le plan Juppé de 1995, la victoire des lycéens contre le CPE en 2006, et dernièrement la victoire des postiers d'Arles et du nord du département.

Disons tous ensemble :

non à la hausse de la CSG,

non à la mise en concurrence des retraités, des salariés et des jeunes,

oui à la revalorisation de nos pensions au 1^{er} octobre et à son indexation sur l'évolution des salaires.

Oui aux droits à une vie décente, à la culture, au sport, à la santé aux loisirs, aux transports, à l'autonomie, aux services publics.

Tous ensemble mobilisons nous et faisons mobiliser.

Le 10 octobre il est prévu une journée de lutte des fonctionnaires nous vous proposons de nous retrouver pour défendre des revendications convergentes.